

SEPTEMBRE 2018
9^e édition

MOT DE L'ÉQUIPE

Nous sommes ravis de vous partager cette neuvième édition du bulletin d'information de Mine Canadian Malartic (MCM).

L'été tire peut-être à sa fin, mais vous serez à même de constater dans les pages qui suivent que nos projets et notre implication communautaire nous ont tenus fort occupés.

Aussi, de récents développements nous ont permis de mettre à nouveau en œuvre le Guide de cohabitation pour les citoyens du quartier sud (zone A) de Malartic, incluant le programme de compensation, ainsi que les lignes directrices encadrant l'acquisition de propriétés principales à Malartic.

Enfin, les activités rassembleuses qui ont eu lieu à Malartic pendant la période estivale nous ont permis d'aller à la rencontre des gens et d'apprécier leur grande participation.

Bonne lecture!




SERGE BLAIS
Directeur général




JOSÉE PLOUFFE
Directrice communications
et relations avec le milieu

DE LA GRANDE VISITE!

LE PREMIER MINISTRE DU CANADA SE REND AUX INSTALLATIONS DE MCM

Le premier ministre du Canada, le très honorable Justin Trudeau, a effectué une tournée en Abitibi-Témiscamingue le 15 août dernier. Nous avons eu le plaisir de l'accueillir afin de lui faire visiter nos installations.

Le premier ministre a pu prendre la mesure de l'étendue de la fosse. Il s'est ensuite rendu à l'usine de traitement avant de rencontrer des employés qui l'attendaient à l'atelier mécanique. M. Trudeau a pu constater tout le travail d'équipe nécessaire à l'exploitation de la fosse. À l'issue de ses rencontres avec l'équipe de direction et des employés, il a commenté son passage à Malartic : « Nos gens sont notre plus grande ressource, comme les travailleurs de Mine Canadian Malartic, l'une des plus grandes mines d'or au Canada. C'est génial de les voir à l'œuvre et d'en apprendre davantage au sujet des bons emplois que crée cette industrie pour les résidents du Québec. »

Une rencontre mémorable qui s'inscrit dans la grande histoire de MCM !



PROJET EXTENSION MALARTIC



Les activités reliées au Projet Extension Malartic (PEM) se sont poursuivies tout au long de l'été. Les travaux, guidés par nos principes de développement durable, sont effectués dans le respect de l'environnement, de la communauté et de nos partenaires.

Travaux à venir :

Les travaux préparatoires pour la réalisation de la butte-écran longeant la déviation de la route 117 seront entamés avant le début de l'automne.

Café-rencontre :

Un café-rencontre s'est tenu le 19 juin 2018 au local des relations avec la communauté de MCM. Les citoyens de Malartic et de Rivière-Héva étaient invités à venir discuter du PEM. Les questions soulevées lors de la soirée concernaient principalement la déviation de la route 117, le pont temporaire et l'écran acoustique temporaire. L'équipe du projet remercie tous ceux et celles qui ont participé à ce café-rencontre.



PROJET SOUTERRAIN ODYSSEY

Synergie et création d'emplois

Le projet de mine souterraine Odyssey, situé à 3 kilomètres à l'est de Malartic, suscite de plus en plus d'intérêt. Tour à tour, la Chambre de commerce de Val-d'Or et l'Institut canadien des mines (ICM) – Section Val-d'Or ont invité, en juin dernier, l'équipe d'évaluation de projets de MCM à présenter le projet dans le cadre d'une conférence.



Intitulée *Projet souterrain Odyssey : synergie et création d'emplois*, la présentation sera également offerte aux membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda, le 2 octobre prochain. S'il est autorisé, le projet consistera en l'exploitation de deux zones minéralisées en continuité du gisement de la fosse actuelle.

GUIDE DE COHABITATION



Période d'inscription au programme de compensation pour les citoyens du quartier sud de Malartic (zone A)

La période d'inscription au programme de compensation pour l'année 2017 a débuté le 6 août dernier pour les citoyens du quartier sud de Malartic (zone A). Les personnes concernées peuvent déposer dès maintenant leur **formulaire de demande de compensation** dûment complété ainsi que les pièces justificatives au **local de relations avec la communauté de MCM, situé au 650, rue Royale, Malartic**.

Les heures d'ouverture du local pour cette occasion sont les suivantes :

- o Lundi : 8 h 30 à 16 h 30
- o Mardi : 8 h 30 à 16 h 30
- o Mercredi : 8 h 30 à 18 h 30
- o Jeudi : 8 h 30 à 16 h 30
- o Vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

Prenez note que le formulaire de demande de compensation s'adresse aux citoyens de Malartic qui résident dans le quartier sud (zone A) uniquement, à ceux qui y ont résidé au cours de l'année 2017, ainsi qu'aux propriétaires d'immeubles à logements situés dans cette zone.

Important : Chaque citoyen désirant recevoir sa compensation doit s'inscrire en remplissant le formulaire même s'il s'est déjà inscrit aux compensations l'an dernier. La date limite pour s'inscrire est le 30 novembre 2018.

Pour toute question, nous vous invitons à communiquer avec notre équipe des relations avec la communauté au **819 757-2225, poste 3425**.

Dans un jugement rendu le 27 juin dernier, la Cour d'appel du Québec a maintenu la décision de la Cour supérieure permettant à Mine Canadian Malartic de continuer à compenser les citoyens du quartier sud. L'avocat du requérant de l'action collective a depuis indiqué que son client ne demandera pas la permission d'en appeler de cette dernière décision devant la Cour suprême du Canada. Le Guide de cohabitation a donc été mis en œuvre à nouveau pour la zone A.



Au sujet des lignes directrices encadrant l'acquisition de propriétés principales à Malartic, prenez note que celles-ci sont toujours en vigueur. Elles sont expliquées au chapitre 5 du Guide de cohabitation. Des copies du Guide sont disponibles au local de relations avec la communauté et à l'adresse suivante : **communaute.canadianmalartic.com**.



RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE

INITIATIVE VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE

MCM s'est engagée à se conformer aux principes directeurs du programme *Vers le développement minier durable* (VDMD) de l'Association minière du Canada (AMC). Le programme VDMD comprend sept protocoles :

- | |
|---|
| • Conservation de la biodiversité |
| • Gestion de l'énergie et des émissions de GES |
| • Gestion des résidus miniers |
| • Planification de la gestion des crises et des communications |
| • Relations avec les Autochtones et les collectivités |
| • Santé et sécurité |
| • Prévention du travail des enfants et du travail forcé |

Chaque protocole de l'initiative VDMD comprend de deux à cinq indicateurs de performance et a fait l'objet d'une vérification externe le printemps dernier.

Pour chaque indicateur, les entreprises doivent d'abord indiquer leur niveau de rendement, entre les niveaux C et AAA. L'objectif de l'initiative consiste en ce que les entreprises atteignent au minimum le niveau A, qui indique des pratiques exemplaires en matière de gestion environnementale, de sécurité et d'engagement communautaire.



Cette vérification externe a permis de valider des niveaux de rendement élevés, de A à AAA pour tous les indicateurs, à l'exception de l'indicateur 3 du protocole *Gestion de l'énergie et des émissions de GES* qui a obtenu un niveau de rendement de B.

Les résultats viennent confirmer l'engagement de MCM envers des pratiques minières responsables telles que l'exige l'AMC dans les domaines suivants :

- Relations avec les collectivités
- Pratiques environnementales de calibre mondial
- Santé et sécurité du personnel et des communautés voisines

Ces résultats nous encouragent à poursuivre nos efforts et à nous surpasser.



VALORISATION DE PINS BLANCS

Un projet de revalorisation de pins blancs s'est concrétisé sur le parcours du sentier multifonctionnel situé entre Malartic et Rivière-Héva. Ces arbres, de bonnes tailles, ont été mis de côté lors du déboisement réalisé dans le cadre de travaux au bassin de polissage en 2016. Le Comité Piste 4 saisons de Malartic a pu utiliser ces conifères pour la construction d'un abri au bénéfice des utilisateurs de leur parcours. L'ouvrage a été construit avec l'expertise de l'entreprise *Compagnons de charpente*.

FIDÈLES À NOS VALEURS

C'est avec enthousiasme que nous avons procédé à la publication de *Fidèles à nos valeurs*, notre rapport de développement durable couvrant l'année 2017.

Ce rapport contient une mise à jour annuelle des projets et des activités de MCM en lien avec la santé et sécurité, l'environnement, la communauté et l'économie. C'est en ayant la conviction de bien faire les choses, et en restant fidèles à nos valeurs et nos principes, que nous avons accompli, tout au long de l'année, plusieurs réalisations tout en relevant d'importants défis.

En nouveauté cette année, nous avons également publié un feuillet synthèse de notre rapport.

Vous êtes invités à consulter la version électronique de ces deux documents à l'adresse communaute.canadianmalartic.com/fr/documents/.





La prochaine date limite pour transmettre votre demande de financement au FECM est le **21 novembre 2018**.

Les dossiers déposés seront analysés par le Conseil d'administration du FECM le 5 décembre 2018.*

*Les dates sont sujettes à changement.

FECM

FONDS ESSOR CANADIAN MALARTIC

Le Fond Essor Canadian Malartic (FECM) vise à favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens de Malartic ainsi que l'essor à long terme de la ville grâce à la promotion et au soutien d'initiatives ayant un impact durable sur le développement économique, social et culturel.

Voici quelques projets soutenus par le conseil d'administration du FECM au cours des derniers mois :



Un montant de 1 500 \$ a été remis au Centre Musical Jean-Charles Loisele afin d'offrir trois bourses de 500 \$ chacune aux élèves du Centre. François Bouchard, administrateur, représentait le FECM lors du concert printanier qui a eu lieu au mois de mai dernier. Il est accompagné, de gauche à droite, de Lyne Carpentier, secrétaire-trésorière, Josée Boissonneault, administratrice, Julie Giroux, présidente et Manon Desrosiers, vice-présidente.



Le FECM, ici représenté par Michel Létourneau, administrateur, est fier de soutenir la pérennité du projet *Travail de milieu Malartic* et la continuité des services offerts en remettant 4 000 \$ au Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Est. Il est entouré, sur la photo, de Marianne, travailleuse de milieu et de Tommy Auger-Cadieux, intervenant jeunesse.



Une somme de 7 000 \$ a été remise à la Société d'horticulture et d'écologie de Malartic afin de soutenir l'agrandissement et la revitalisation du jardin communautaire. De gauche à droite sur la photo : Ghislaine Cardinal, trésorière, Denis Morin, président, Michel Létourneau, administrateur du FECM, Gary Poisson, membre de la Société et Murielle Poisson, secrétaire.



Le FECM, représenté par François Bouchard, est heureux de remettre un montant de 5 000 \$ au Regroupement local de partenaires jeunesse de la Vallée-de-l'Or, représenté ici par Luce Audet, coordonnatrice. Ces fonds visent à soutenir des interventions auprès de jeunes familles appelées *Les Relevailles*. Il s'agit d'un service consistant à accompagner les familles dans l'appropriation de leur nouveau rôle de parent par le biais de visites à domicile d'une assistante prénatale.



DONS ET COMMANDITES

Vous avez un projet touchant la formation, l'éducation, la santé, la culture ou le sport ? Remplissez le formulaire disponible dans la section **Implication communautaire** du site **communaute.canadianmalartic.com**. Acheminez votre formulaire complété à l'adresse courriel suivante : donsetcommandites@canadianmalartic.com.

Les prochaines dates limites à retenir pour déposer vos demandes sont :

21 SEPTEMBRE 2018

29 OCTOBRE 2018

26 NOVEMBRE 2018



MCM a remis des bourses dans le cadre de la Journée de reconnaissance des modèles autochtones de la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations de Val-d'Or. Principal partenaire de l'événement, MCM a voulu souligner la persévérance de ces femmes et ces hommes qui deviendront des ambassadeurs en partageant leur expérience d'apprentissage. Parmi les lauréats figurait notamment Lucie Taillon, à gauche, dans la catégorie *Finissant Or*, accompagnée de Marie-Pier Beaucage, coordonnatrice communications et relations avec le milieu.



Bravo à Lise Brière, récipiendaire de la *Bourse persévérance en intégration sociale* qui fut remise lors du Gala de la Formation générale des adultes de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois. Sur la photo, la lauréate est accompagnée de Marie-Josée Bouchard, adjointe exécutive.



MCM a remis plusieurs bourses à l'occasion du gala de fin d'année du Centre de formation professionnelle de Val-d'Or, en mai dernier. Sur la photo, Marie-Josée Bouchard, adjointe exécutive chez MCM, entourée des boursiers dans la catégorie *Qualité du travail*.



IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

Journée de la famille



Dans le cadre de la Journée de la famille, MCM, en collaboration avec la photographe Vicky Neveu, a tenu un kiosque photomaton afin que petits et grands puissent conserver un merveilleux souvenir du moment au Parc du Belvédère. Sur la photo, la famille d'honneur du 10^e Printemps des familles de Malartic, notre collègue Guillaume Vachon-Huot, sa conjointe, Mélanie Riopel et leurs filles Naomie et Oxana.

Tour de l'Abitibi



Malartic accueillait le Tour cycliste de l'Abitibi le 19 juillet dernier. Cette 4^e étape était présentée par MCM qui a poursuivi la tradition, en collaboration avec IGA Marché Demers, de convier la population au départ de la course de 53 kilomètres en servant hot-dogs et rafraîchissements. Soleil et bonne humeur étaient au rendez-vous !

Projet J'adopte un arbre



La deuxième édition du *Projet J'adopte un arbre*, initié par ÉcoMalartic en collaboration avec MCM et Home Hardware, a connu un succès incroyable auprès de la population de Malartic. Ce sont 300 arbres, de neuf différentes essences, qui ont tous trouvé preneur en seulement 4 jours ! Ils ont été remis aux citoyens avec tout le nécessaire pour la plantation.

À la rencontre des organismes de Malartic

L'équipe de relations avec la communauté a effectué une tournée des organismes de la municipalité. Près d'une trentaine d'entre eux ont été rencontrés afin de bonifier notre connaissance du milieu et de discuter de sujets tels que le programme d'implication bénévole ainsi que les investissements de MCM.

Les entretiens ont aussi permis à notre équipe de connaître davantage les femmes et les hommes qui s'impliquent dans la communauté et de recueillir leurs commentaires et suggestions.

Nous tenons à remercier tous les organismes pour les échanges et leur accueil !



Visite thématique sur l'eau

Les membres et personnes-ressources du Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic (CESCM) ont pris part à une journée thématique sur l'eau, le 15 juin dernier.

Après une visite sur le terrain en matinée, des présentations ont eu lieu l'après-midi. Des experts ont pu répondre aux questions soulevées par les membres. Parmi les sujets traités : le suivi du niveau et de la qualité des eaux souterraines et de l'eau potable, la gestion de l'eau sur le site de MCM par rapport à certains enjeux, par exemple les déversements, les impacts sur l'eau potable et l'adaptation aux changements climatiques.

Un compte rendu complet de cette journée est disponible sur le site Internet www.cescm.ca.





PRIX ET AUTRES RECONNAISSANCES

Trophée F.J. O'Connell

Dans le cadre du Congrès de l'AMQ qui se déroulait les 6 et 7 juin, MCM s'est vue mériter le trophée F.J. O'Connell dans la catégorie Opérations de surface, transport et première transformation des métaux pour l'année 2017. Les critères d'attribution de ce trophée tiennent compte de l'amélioration de la performance en santé et sécurité au travail de l'entreprise, de la performance de l'entreprise par rapport à la moyenne de l'industrie et de la fréquence combinée des accidents de l'entreprise en fonction des valeurs cibles déterminées.



Prix de la qualité de l'eau souterraine

L'Organisme de bassin versant (OBV) Abitibi-Jamésie, l'OBV du Témiscamingue ainsi que l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue, en collaboration avec l'Institut de recherche sur les forêts de l'UQAT, organisaient pour la première fois, un Forum régional sur l'eau en A.-T. En marge de ce forum, une soirée de gala a été tenue le 6 juin pour décerner des prix à des organismes ou organisations s'étant illustrés par leurs actions et leurs engagements en faveur de l'eau. Cette année, le comité a alloué à MCM le prix de la qualité de l'eau souterraine pour son engagement dans la réalisation de l'analyse des puits domestiques. Carl Pedneault, surintendant environnement – parc à résidus, a reçu le prix au nom de MCM. Ce programme de suivi, qui s'échelonne de 2016 à 2021, est une démarche volontaire pour accroître nos connaissances et répondre à des préoccupations citoyennes quant à un potentiel rabattement de la nappe phréatique dans un rayon d'environ 7 kilomètres autour de la fosse.

Mark Tremblay finaliste au Prix Paul Penna

Chaque année, le prix Paul Penna est remis à un employé d'une division d'Agnico Eagle (co-proprétaire de MCM) qui incarne la philosophie du fondateur de l'entreprise, M. Paul Penna. Par son engagement communautaire, M. Penna a laissé une trace indélébile dans les communautés où il a vécu.

Cette année, Mark Tremblay, coordonnateur en amélioration continue aux opérations chez MCM, a été retenu comme un des quatre finalistes pour l'obtention de ce prix. Il partage son temps à Malartic notamment au sein du Cercle des fermières, du Refuge jeunesse, de la Maison de la famille ainsi qu'au bénéfice du Téléthon La Ressource.





NOTRE ÉQUIPE EN ACTION

Festival H2O

Une importante délégation de MCM était présente dans le cadre des activités du Festival H2O qui se tenait à Amos en juillet dernier. Des employés et des membres de leur famille ont participé à l'un des volets de la course L'Express H2O. À ces derniers, s'est ajouté pas moins de 4 équipes qui ont aussi participé à l'incontournable course amicale de bateaux-dragons.



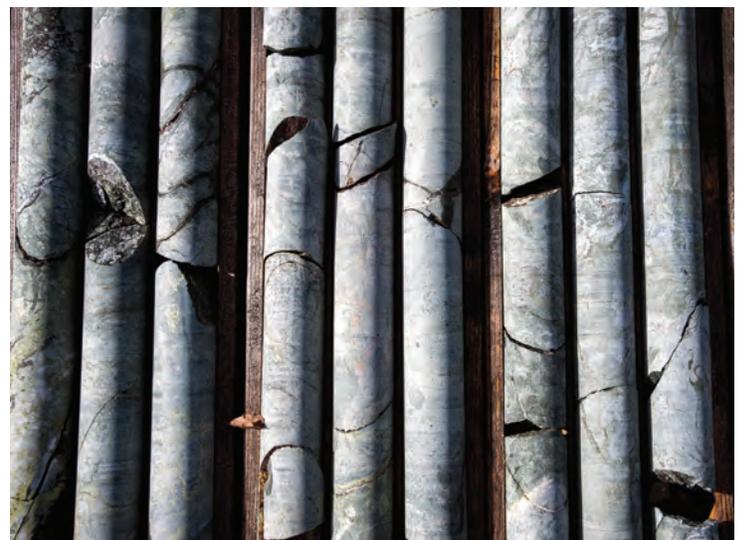
NOUVELLES

Travaux d'exploration

MCM effectue des travaux de forage de surface au nord de la rivière Malartic et à l'est des bassins d'assainissement de la Ville de Malartic, soit à une distance d'environ 1,5 kilomètre au nord-est de l'intersection de la rue Royale et de l'avenue Champlain. Ces travaux s'échelonnent jusqu'à la fin de l'année 2019 et ont été autorisés plus tôt cette année par la Ville de Malartic.

La machinerie et la circulation en lien avec les travaux de forage se font en passant par le chantier de la déviation de la route 117. Aucun mouvement d'équipement vers le site d'exploration ne se fera à moins de 700 mètres des résidences les plus proches.

Pour toute question ou préoccupation concernant ces travaux de forage, nous vous invitons à communiquer avec notre équipe de relations avec la communauté.





DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS



Différentes questions ou préoccupations sur des sujets variés nous sont régulièrement soulevées. Vous trouverez ici les réponses à quelques-unes d'entre elles.

Qu'advient-il de la partie supérieure de la tour d'eau qui se trouvait sur l'ancien site de la mine East Malartic et qu'on aperçoit près du pont temporaire ?

La partie supérieure de la tour d'eau sera installée au bout de la butte-écran déviation afin de mettre bien en évidence cette page de l'histoire de Malartic et marquer ainsi la limite de la zone urbaine.

Est-ce qu'il y a des gestes concrets qui sont posés quant à l'utilisation de l'eau ?

L'eau du réseau d'aqueduc municipal est utilisée strictement pour la consommation humaine. Dans le cadre des opérations, par exemple, près de 90 % de l'eau utilisée à l'usine de traitement du minerai est de l'eau recirculée à la suite de traitement à partir du bassin Sud-Est situé en aval du parc à résidus. La différence provient du pompage des galeries souterraines.

OÙ ET COMMENT VOUS INFORMER OU NOUS FAIRE PART DE VOS COMMENTAIRES ?

Vous avez des questions, des commentaires, des préoccupations ? Nous souhaitons vous entendre.

Appelez-nous au numéro : 819 757-2225 poste 3425

**Écrivez-nous à l'adresse :
relationscommunautaires@canadianmalartic.com**

**Visitez notre local de relations avec la communauté :
650, rue Royale, Malartic**



À noter que les heures d'ouverture du local ont été modifiées exceptionnellement pour la période de compensation de la zone A.

- o Lundi et mardi : 8 h 30 à 16 h 30
- o Mercredi : 8 h 30 à 18 h 30
- o Jeudi et vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

**Rendez-vous sur notre site Web :
communaute.canadianmalartic.com**

